

Québec, le 31 août 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 26 mai 2020, la députée de Verdun inscrivait au feuilletton de l'Assemblée nationale du Québec, une question s'adressant à la ministre de la Culture et des Communications au sujet d'une demande d'aide faite au gouvernement du Québec par le quotidien La Presse.

Plusieurs mesures d'aide aux médias ont déjà été mises en place par notre gouvernement afin d'assurer à l'ensemble de la population québécoise un accès à une information fiable, diversifiée et de qualité sur les enjeux qui les touchent, car cela est essentiel à notre démocratie.

Le 2 octobre 2019, notre gouvernement a annoncé la bonification et la prolongation des mesures d'aide existantes pour la presse d'information écrite, en plus de la mise en place d'un nouveau crédit d'impôt remboursable sur la main-d'œuvre liée à la production et à la diffusion de contenu d'information original. Une aide totalisant près de 50 M\$ par année jusqu'en 2023-2024.

La COVID-19 a été l'occasion pour les médias de faire la démonstration de leur importance et notre gouvernement les a identifiés comme service essentiel, afin de leur permettre de poursuivre leur mission.

Nous avons aussi rapidement mis en place plusieurs mesures d'aide d'urgence afin de les soutenir et les aider à traverser cette crise. En plus d'accélérer le traitement des remboursements des nouveaux crédits d'impôt auxquels les entreprises de la presse écrite ont droit, nous avons lancé une vaste campagne de publicité sur la COVID-19 dans les médias québécois.

... 2

Ces investissements publicitaires représentent quelque 13,5 M\$ par mois, investis dans nos médias, pour que les messages de la santé publique et du gouvernement rejoignent l'ensemble des citoyens et des citoyennes partout au Québec, et cela tout en soutenant les médias d'information en ces temps difficiles.

Au Ministère, nous avons aussi mis en place six comités consultatifs sectoriels pour la culture et les communications, dont un regroupant des médias. J'ai pris part à la première rencontre de ce comité qui s'est déroulée le 1^{er} mai 2020, et une seconde rencontre a eu lieu le 25 mai 2020. J'ai ainsi pu entendre les représentants des médias d'information et échanger avec eux.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nathalie Roy', with a stylized flourish at the end.

NATHALIE ROY

N/Réf. : 37921